



Samedi 13 et Dimanche 14 février 2010

*Gymnase Jacques ANQUETIL
Bd Marcel Sembat
VENISSIEUX*

REGLEMENT

Epreuve d'épée masculine inscrite au circuit national senior

Dates et lieu

Samedi 13 et dimanche 14 février 2010
Gymnase Jacques ANQUETIL
Bd Marcel Sembat
69200 VENISSIEUX

Règlement

Cette épreuve est ouverte aux tireurs français et étrangers titulaires de la licence F.F.E. ou F.I.E. pour l'année en cours.
Ce circuit est organisé conformément au règlement de la F.F.E. applicable aux compétitions de circuit national.
Le matériel utilisé devra être conforme aux normes F.F.E. ou F.I.E.

Engagement

Pour les tireurs licenciés FFE, ne seront acceptées que les inscriptions effectuées en ligue sur la site de la FFE, jusqu'au mercredi 10 février 2010 à 23 h 59.

***Rappel : Décision du CD FFE du 29/03/2008 :** En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre les mains du club organisateur.*

Pour les tireurs non-licenciés à la FFE, merci d'envoyer vos inscriptions par courriel uniquement à Venissieux_escrime@club-internet.fr ou Christian.Lapierre69@orange.fr

Les droits d'engagement fixés à 10 € seront perçus le jour de l'épreuve au moment du pointage.

Arbitrage

Il est rappelé que conformément au règlement fédéral, chaque club engageant au moins 4 tireurs doit obligatoirement présenter un arbitre pour la durée de la compétition, dont le déplacement est à la charge de son club. A défaut aucun tireur ne sera admis à participer à l'épreuve.

Les indemnités d'arbitrage prévues par le règlement fédéral seront à la charge de l'organisateur.

Restauration

Une buvette fonctionnera durant la totalité de la compétition.

Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement et les dispositions qui en découlent

RECOMPENSES

Vainqueur : 1 lot d'une valeur de 500 €
Finaliste : 1 lot d'une valeur de 300 €
Demi-finalistes 1 lot d'une valeur de 200 €
5^{ème} à la 8^{ème} place 1 lot d'une valeur de 100 €

FORMULE et HORAIRES DE LA COMPETITION

Samedi 21 février

Tour de poules :

- les tireurs classés de la 49^{ème} place jusqu'aux non classés F.F.E.
- les étrangers de la 65^{ème} place aux non classés F.I.E

Appel : 12 h

Scratch : 12 h 30

Suivi du tableau d'élimination directe

Dimanche 22 février

1^{er} tour de poules :

- les tireurs qualifiés à l'issue de la compétition du samedi
- les 48 premiers tireurs du classement F.F.E. réactualisé.

- les 64 premiers du classement F.I.E

Appel : 7 h 30

Scratch : 8 h

A l'issue de ce tour, il sera effectué un 2^{ème} tour de poules puis un tableau d'élimination directe.

HOTELS

IBIS

Lyon Centre Perrache
28, cours de Verdun
69002 LYON

Tél. 04 78 37 56 55
Fax. 04 78 37 02 58

Lyon Centre Université
51, rue de l'Université
69007 LYON

Tél. 04 78 72 78 42
Fax. 04 78 69 24 36

Lyon Part Dieu Gare
Place Renaudel
69003 LYON

Tél. 04 78 95 42 11
Fax. 04 78 60 42 85

Lyon Part Dieu Centre
78, rue de Bonnel
69003 LYON

Tél. 04 78 62 56 20
Fax. 04 78 60 13 00

CAMPANILE

Forum Part Dieu Gare
29, rue Maurice Flandin
69003 LYON

Tél. 04 72 36 31 00
Fax. 04 72 34 02 80

FORMULE 1

Bd Irène Joliot Curie
69200 VENISSIEUX

Tél. 08 91 70 52 90
Fax. 04 78 77 69 22

PREMIERE CLASSE

Lyon Part Dieu Gare
Bd Vivier Merle
69003 LYON

Tél. 04 72 36 86 62
Fax. 04 72 36 89 57

B&B

Allée de Savoie
Le long du périphérique
69200 VENISSIEUX

Tél. 08 92 78 81 12
Fax. 04 72 89 22 00

PLAN

